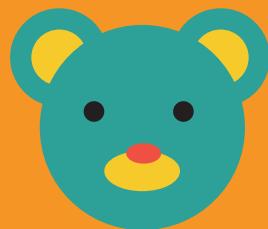


DE 0  
À 4 ANS



# GUIDE DE LA PETITE ENFANCE

P. 4  
EN BREF

  
P. 5 à 9  
LES MODES  
D'ACCUEIL

P. 10 à 11  
L'INSCRIPTION

P. 12 à 14  
LIEUX D'ACCUEIL  
ENFANTS PARENTS

P. 15  
L'ACCUEIL  
EN CHIFFRE

## L'accueil des jeunes enfants à Salon-de-Provence c'est...

**953**

Places en accueils  
individuel et collectif

**3**

crèches collectives  
associatives

**185**

assistantes maternelles

**1**

crèche familiale

**1**

maison d'assistantes  
maternelles

**98**

agents du CCAS pour le  
secteur de la petite  
enfance

**4**

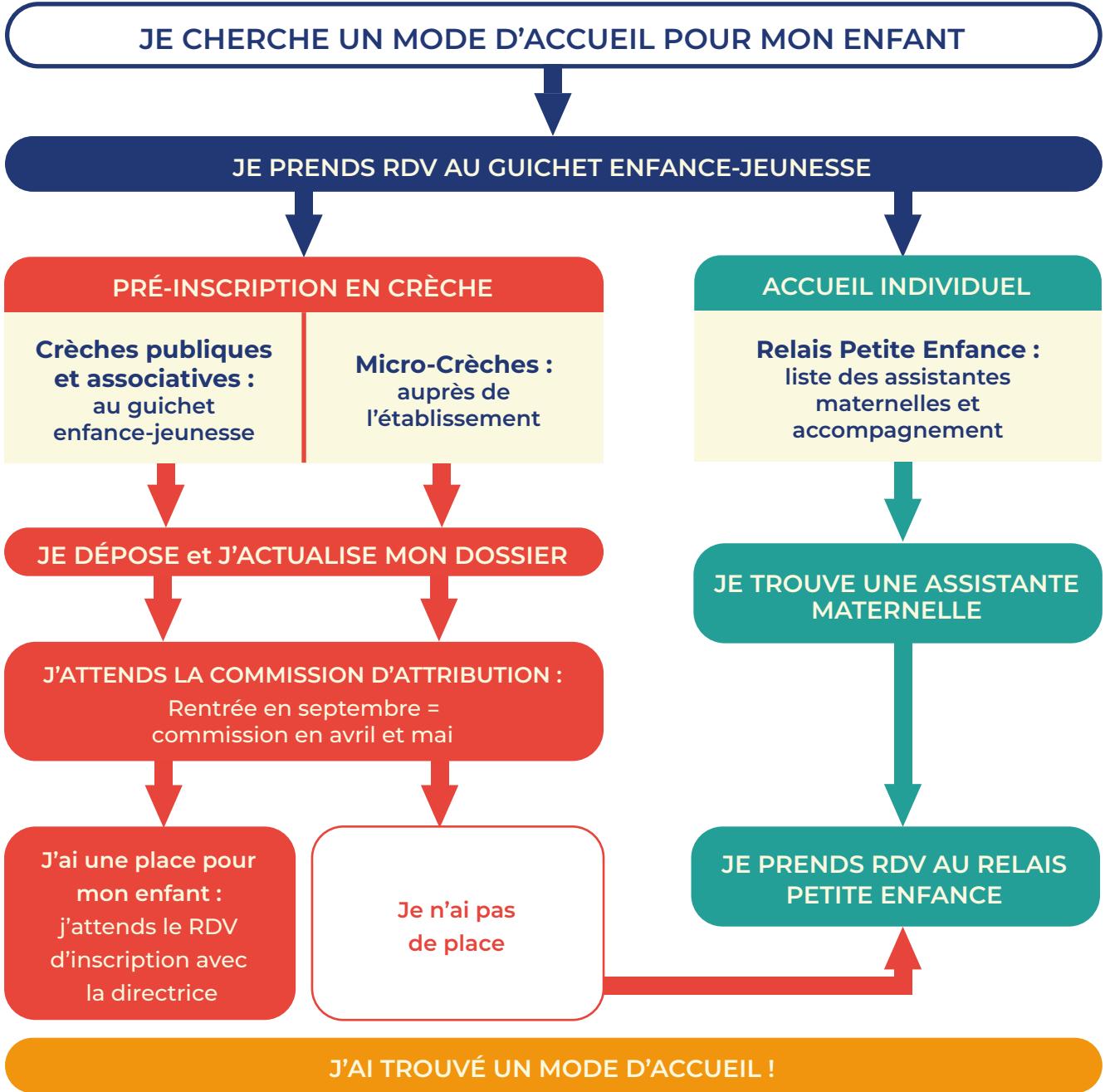
crèches collectives  
publiques

**1**

relais petite enfance

**5**

micro-crèches



## ACCUEIL INDIVIDUEL

Trois modes d'accueil individuel existent :

**Un(e) assistant(e) maternel(le) indépendant(e) :**  
1 à 4 enfants avec agrément donné par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

**La maison d'assistant(e)s maternel(le)s**  
regroupant 2 à 3 assistant(e)s maternel(le)s.

**La garde à domicile :**  
pas de diplôme et pas d'agrément requis –  
la personne est employée directement par vos soins  
ou par un prestataire.



## ACCUEIL COLLECTIF

Les crèches municipales gérées par la Ville, reçoivent à temps plein ou à temps partiel de 20 à 70 enfants de 2 mois et demi à moins de 4 ans.

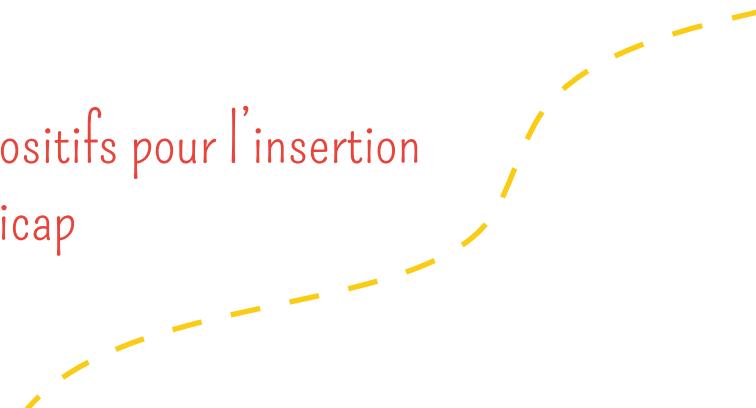
L'accueil collectif et familial public c'est :

- Une direction (ou une équipe de direction)
- Une équipe pluridisciplinaire
- Un projet d'établissement obligatoire
- Une prestation qui comprend les couches et les repas (sauf le lait infantile)

Multi-Accueils Collectifs	Places	Horaires	Quartier
La Durance	70	7h30 - 18h30	Magatis
Les Ecureuils	50	7h30 - 18h30	Saint-Côme
Marcel Pagnol	59	7h30 - 18h30	Michelet - Route d'Arles
Croc'la vie	20	8h - 17h	Bressons
Les P'tits Lous (accueil familial)	29	7h - 19h	Bel-Air



## Deux dispositifs pour l'insertion et le handicap



### LE DISPOSITIF « JACADI »

En faveur de l'insertion  
=  
des places dédiées  
aux parents en  
insertion sur  
prescription d'un  
professionnel du  
domaine social ou de  
l'emploi.



### LE DISPOSITIF « COUP DE POUCE »

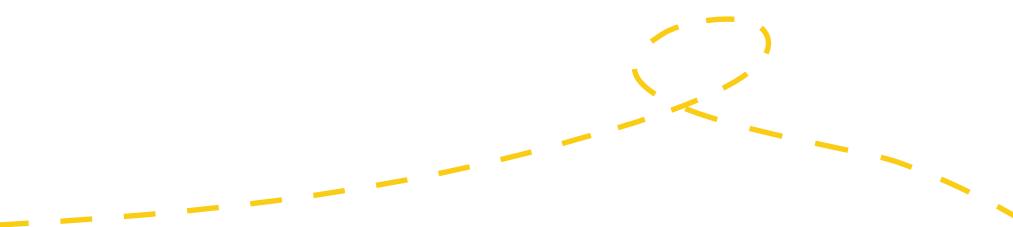
En faveur des enfants  
en situation de  
handicap  
=  
une équipe de  
professionnels pour  
l'inclusion des enfants  
en milieu ordinaire.



### Les crèches associatives

Les crèches associatives sont soumises aux mêmes règles d'encadrement que les crèches publiques.

Elles sont gérées par des associations et la Ville contribue au financement des établissements dans l'intérêt des petits salonnais.



Multi-Accueils	Places	Horaires	Lieux
« Le jardin des sens » La Croix Rouge française	67	7h30-18h30	Gare
« Les Globe-Trotteurs » ADMR	40	7h30 - 18h30	Bel-Air
«Le Petit Prince» Armée de l'air	40	7h30 - 17h45 Vendredi : fin 16h	Lurian



## Les micro-crèches

Les micro-crèches sont de petits établissements d'accueil qui regroupent au maximum 12 enfants. Les règles relatives aux fonctions de direction et de qualification du personnel leur sont propres.

Ce sont des structures privées qui ne sont pas financées directement par la Caisse d'allocations familiales. Elles doivent obtenir un agrément du Conseil départemental comme c'est le cas pour tous les autres établissements mais les tarifs sont libres.

Les familles paient chaque mois le temps d'accueil et la CAF verse l'allocation PAJE directement à la famille selon le barème CAF. Cette allocation versée aux familles est calculée en fonction des revenus du foyer. Les familles bénéficient aussi d'un crédit impôt de 50% du coût net mensuel dans la limite de 2300€ annuel.

Multi-Accueils	Places	Horaires	Contacts	Quartiers
<b>Le petit cocon</b> (Baby Compagnie)	12	7h45 - 18h15	07 83 15 43 65 04 90 45 37 43	La Gandonne
<b>Citrons et Papillons</b> (Réseau Victoliane)	12	8h - 18h30	06 95 15 03 20 04 90 45 59 22	Aires de la Dîme
<b>Les Malicieux de Bel-Air</b> (Les Petits Chaperons Rouges)	12	8h - 18h30	07 85 95 55 54 04 88 93 84 71	Bel-Air
<b>Les Chérubins</b>	12	7h30 - 18h30	06 78 93 18 69 04 42 11 57 73	Monaque
<b>Les Petits Patrouilleurs</b> (Réseau Victoliane)	12	8h - 18h30	06 74 41 54 67	Gwynemer

## AIDES CAF

**CMG** : prestation de la CAF "Complément Mode de Garde" (CMG) versé pour l'accueil individuel ou la garde à domicile.

Trois tranches d'aide en fonction des revenus de la famille allant de 180 € à 480€  
Démarche à réaliser auprès de la CAF.

**PSU** : Prestation de Service Unique versée directement à l'établissement. La famille règle uniquement la participation familiale selon un barème établi par la CAF.

**Plus de renseignements  
sur : [monenfant.fr](http://monenfant.fr)**

## DÉDUCTION FISCALE

**Crédit d'impôt** jusqu'au 6 ans de l'enfant à hauteur de 50% des sommes versées dans la limite des plafonds décidés par l'administration fiscale.



## COÛT

### ACCUEIL INDIVIDUEL

Assistant(e) maternel(le) indépendant(e),  
Maison d'assistantes Maternelles

Proposition de tarif horaire par l'assistante  
maternelle plafonné par la CAF.

### GARDE D'ENFANT À DOMICILE

(Employée directement par la famille ou par l'intermédiaire  
d'un prestataire de service)

Tarif horaire basé sur le SMIC horaire en vigueur.

### MULTI-ACCUEIL COLLECTIF ET MULTI-ACCUEIL FAMILIAL

(crèches publiques ou associatives)

Barème de participation des familles fixé par la CAF,  
comprenant les couches et les repas. Barème comportant  
un plancher et un plafond.

### MICRO-CRÈCHE

(gestion privée)

Tarif fixé par chaque gestionnaire.  
Possibilité pour l'entreprise de participer aux frais de garde  
(berceau d'entreprise).



## LES PLUS DE LA PARENTALITÉ

### « CAFÉ BÉBÉ »

Un lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP labellisé et cofinancé par la Caisse d'allocations familiales), appelé « café-bébé » est un lieu de partage, pour un moment agréable et ludique entre enfants, parents et accompagnants professionnels. Il favorise aussi les rencontres et les échanges entre parents. Les futurs parents ont la possibilité de participer aux séances. Au cours de ces rencontres, des accueillants professionnels de la petite enfance ou des travailleurs sociaux sont disponibles pour observer, écouter et accompagner le lien parents-enfants et faciliter l'accès à la socialisation dans un cadre adapté.

L'accueil est libre, anonyme et gratuit.

Pour tous renseignements, contacter le Relais Petit Enfance au 04 90 56 44 92 ou l'association Salon Action Santé au 04 90 53 14 69

Lieux d'accueil	Adresses	Jours d'ouverture	Horaires
Complexe «François Blanc»	Monaque 153, Ancienne route de Cornillon	Mardi Jeudi	de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
«Le Cube»	Canourgues Rue de Font Ségugne	Mardi	de 13h30 à 16h30

+ d'informations sur la parentalité et le développement  
de l'enfant : [1000-premiers-jours.fr](http://1000-premiers-jours.fr)

## LA CABANE À JOUER

La « Cabane à jouer » est un lieu de rencontre et de jeux pour les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans, accompagnés de leurs parents. Dans cet espace, les accueillant(e)s animent des activités ludiques et des ateliers de manipulation, de langage, d'éveil corporel, à partager entre parents et enfants.

Des professionnels de la petite enfance accompagnent les parents dans leur questionnements concernant l'éducation de l'enfant.

L'accueil est libre, anonyme et gratuit.

Pour tous renseignements, contacter Salon Action Santé au 04 90 53 14 69 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@salonactionsante.fr](mailto:contact@salonactionsante.fr)

Lieux d'accueil	Adresses	Jours d'ouverture	Horaires
Quartier des Bressons	306, bd des frères de Lamanon	Mardi Mercredi	9h - 11h30
Quartier de Bel-Air	av. J. Chaban-Delmas	Vendredi	9h - 11h30

## ATELIER « MASSAGE POUR BIEN-ÊTRE DU BÉBÉ »

Le CAMSP propose aux jeunes parents un atelier sur le thème du massage et du bien-être du bébé afin de vivre une nouvelle expérience dans le cadre de la relation parent-enfant.

Cette méthode de relaxation corporelle est proposée tous les vendredis matins de 9h à 11h sur le complexe de François Blanc.

L'accueil est libre, anonyme et gratuit.

Pour tous renseignements, contacter le 06 84 10 70 10

## ATELIER « DEVENIR PARENTS »

Cette action est un accompagnement proposé pour les futurs et les jeunes parents. Ce groupe de parole est animé par une psychologue et par une sage-femme, afin de préparer à la naissance et à la petite enfance. Le programme est organisé par thèmes et les rencontres se font un lundi par mois. Sevrage, premiers pas de l'enfant, pleurs, sommeil, alimentation ou encore premiers secours, les thèmes sont très variés.

Ces rencontres favorisent avant tout l'échange, avec le partage de témoignages, les questions, etc. Les discussions se nourrissent de l'apport de chacun.

Renseignements : contacter Salon Action Santé au 04 90 53 14 69  
ou par mail à l'adresse suivante : [contact@salonactionsante.fr](mailto:contact@salonactionsante.fr)



## ATELIER « JEUX DE LANGAGE »

Cet atelier de stimulation du langage oral est destiné aux enfants de 2 à 3 ans dans le quartier des Bressons (au local de la cabane à jouer). Une éducatrice et une orthophoniste accueillent les enfants accompagnés de leurs parents. Ces ateliers ont lieu le mardi de 9h à 10h.

Cet atelier est accessible seulement sur inscription.

Pour plus d'informations, appeler  
Salon Action Santé au : 04 90 53 14 69



# RENSEIGNEMENTS

## Relais Petite Enfance

Chemin de la Durance  
04 90 56 44 92  
ccas.rpe@salondeprovence.fr

# DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION

## Guichet Enfance - Jeunesse

44, Rue d'Oslo - Salon-de-Provence  
04 90 45 16 75  
leguichet@salondeprovence.fr

# SUIVI DU DOSSIER D'INSCRIPTION

## Pôle Petite Enfance

65, Avenue Michelet - Salon-de-Provence  
04 90 56 33 31  
enfance@salondeprovence.fr

[www.salondeprovence.fr](http://www.salondeprovence.fr)



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**

